



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Le directeur général
de l'Agence régionale de santé PACA

à

Monsieur le Préfet du Var

Boulevard du 112^{ème} régiment d'infanterie
BP1209
83070 TOULON CEDEX

Toulon, le 11 octobre 2021

Objet : Epidémie SARS-Cov-2 – Avis de l'ARS PACA sur la situation épidémiologique et sanitaire du Var

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire a été mis en place du 2 juin au 15 novembre 2021 par la loi du 31 mai 2021, modifiée par la loi relative à la gestion de la crise sanitaire parue au JO le 6 aout 2021.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A la date du dernier point complet de situation du 5 octobre 2021 réalisé par Santé Publique France, l'analyse de la situation épidémiologique pour le Var est la suivante.

Le taux d'incidence est en baisse et situe au niveau de **45 cas pour 100 000 habitants**. Les taux diminuent dans toutes les classes d'âge mais reste à un **niveau élevé chez 19-29 ans (68 pour 100 000 habitants)**

Pour mémoire, le plan blanc a été activé pour les hôpitaux de PACA le 4 aout 2021, les tensions devenant problématiques. La **pression de la prise en charge des patients COVID sur le système sanitaire baisse** en dents de scie **mais reste importante** au 11 octobre 2021:

- la file active de patients COVID hospitalisés en médecine conventionnelle s'élève à 36 patients,
- la file active atteint 20 patients COVID en réanimation ; le taux d'occupation global des lits de réanimation est de 77%

Enfin :

- Au 5 octobre 2021, le nombre total de clusters signalés continue d'augmenter dans le département : un total cumulé de 1012 clusters dont 42 en cours d'investigation,

Par conséquent, au regard **du taux d'incidence chez les jeunes, de la contagiosité du variant delta, et de la pression qui reste importante sur le système sanitaire de la prise en charge des patients COVID**, il apparaît **nécessaire de maintenir les actions de prévention et de lutte concourant au ralentissement de la circulation virale dans le cadre de la gestion de l'épidémie (vaccination, mesures barrières, port du masque...).**

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,


Ingénieur du Génie
Sanitaire
C. DE DONATO